

N° du film : 111978

Version : 1

2001-10-26

Entente/contrat : 12997

Funny Games (al., s.t.a.)

GENRE : Drame psychologique

RÉSUMÉ :

En route vers leur résidence estivale, Georg, Anna et leur jeune fils manifestent leur joie de vivre. Mais, arrivés sur place, cette félicité se transforme peu à peu en cauchemar lorsque Peter et Paul, deux jeunes inconnus, s'imposent à eux sous un faux prétexte. L'un d'eux fracasse la jambe de Georg avec un bâton de golf afin de l'immobiliser, puis propose un jeu cruel à cette famille en pariant qu'ils seront tous morts avant le lendemain matin. Ils frappent l'enfant, puis exigent d'Anna qu'elle se dénude si elle veut éviter à son fils d'être torturé. Terrifiée et humiliée, elle s'exécute. Inutilement puisque, à la suite d'un autre jeu, l'enfant est abattu sous le regard horrifié de ses parents. Anna parvient à s'enfuir afin de chercher de l'aide, mais elle est rattrapée par les deux psychopathes. Le jeu se poursuit implacablement. Les victimes doivent choisir entre le couteau et le fusil. Blessé à nouveau, Georg hurle de douleur. Anna est sommée de choisir une prière. Son mari est abattu. Anna est ligotée, traînée dans une barque, puis jetée à l'eau sans ménagement. Le jour se lève, Peter et Paul ont gagné leur pari et se dirigent vers la résidence voisine, où le jeu s'apprête à recommencer.

MOTIFS :

Précédé de sa réputation, *Funny Games*, de Michael Haneke, nous arrive en format vidéo peu après la sortie en salle de sa dernière production *La pianiste*. Ce film met en scène deux jeunes psychopathes pour qui la violence, la cruauté et le meurtre ne sont qu'un jeu. Une famille innocente est prise en otage, humiliée, terrorisée, violentée et assassinée pour le simple plaisir des agresseurs. Témoin de cette violence, l'enfant est abattu sous les yeux de ses parents. D'autre part, non seulement les tueurs n'éprouvent-ils aucun remords, mais ils s'apprêtent à récidiver. Ici la violence est à la fois physique et psychologique, et le spectateur s'y voit associé en étant directement interpellé par les agresseurs. Bien que le réalisateur souhaite à travers ce procédé, et à travers le film en général, susciter une réflexion sur la consommation de la violence, il ne parvient qu'à augmenter le trouble des spectateurs. Même en considérant cette démarche intellectuelle et le fait que certains meurtres demeurent hors champ, le jury estime que le degré de cruauté contenu dans ce film exige une pleine maturité de la part du spectateur.

CLASSEMENT : 18 ans et plus

INDICATION(S) :

7 novembre 2001

Suzanne Leclerc
Présidente du jury d'examen